

## **Axe 3 « Cultures, territoires et inégalités : sociologie des espaces sociaux »**

L'axe 3 intitulé « Cultures, territoires et inégalités : sociologie des espaces sociaux » témoigne d'une réelle continuité des activités de recherche du GRESCO. Il se situe pleinement dans la filiation de l'ancien axe 3, intitulé « Cultures, territoires et solidarités collectives », tout en en assurant un renouvellement. En effet, de récents recrutements d'enseignants chercheurs et l'accueil de nouveaux doctorants lui ont conféré un dynamisme et des approches nouvelles. La problématique centrale de l'axe se situe au point de rencontre entre cultures, territoires et inégalité. La notion de culture est mobilisée ici dans sa polysémie : elle renvoie tout autant à des questions de pratiques culturelles, d'appropriation et d'identification qu'à l'analyse des politiques culturelles. La notion de territoire est également envisagée ici dans un sens étendu. Le territoire est appréhendé notamment sous l'angle des modifications démographiques qui affectent sa composition sociale, ses activités, son aménagement ou encore ses représentations.

Ainsi, le processus de redistribution structurelle des espaces sociaux, en particulier dans le rural urbanisé, proche des petites villes ou des villes moyennes, paraît correspondre au déclin des cadres et des institutions traditionnelles (école, poste, paroisse, commerces, structures agricoles, etc.). Les recompositions territoriales interrogent également fortement les solidarités locales, les rapports entre générations ou entre les sexes, la mémoire et la construction patrimoniale. Le territoire est enfin, de façon croissante, le réceptacle et le producteur de nouvelles formes d'inégalités (séparatisme social et inégalités d'accès aux services publics). Le GRESCO a choisi de traiter les « Cultures, territoires et inégalités : sociologie des espaces sociaux » selon deux programmes complémentaires de recherche pour le prochain quadriennal :

### **Programme 1 : Ségrégations, urbanité et nouvelles ruralités**

### **Programme 2 : Pratiques culturelles, patrimoines et politiques de la culture**

## **Programme 1 : Ségrégations, urbanité et nouvelles ruralités**

Des travaux fondateurs de l'école de Chicago à la sociologie urbaine marxiste des années 1970 en France, en passant par les recherches contemporaines consacrées à la recomposition des campagnes françaises, la sociologie a toujours considéré l'espace comme un enjeu de lutte et de significations. Ce programme de recherche vise à rassembler dans un même espace scientifique cette double approche (urbaine et rurale) de la conflictualité des lieux dans un contexte de recomposition des espaces et des rapports sociaux, sans se départir d'une approche prenant pour objet la question des appartenances et des enjeux patrimoniaux.

### **1.1. Les nouvelles luttes pour l'appropriation et la requalification des espaces**

Si l'on considère qu'un territoire est « un espace en tant qu'un pouvoir y exerce son emprise, qui commence par l'opération de sa délimitation », on comprend tout l'enjeu pour le sociologue de saisir ce qui se joue aujourd'hui dans les redistributions spatiales à l'œuvre tant dans les espaces urbains que ruraux. Si la ville est marquée par des

phénomènes de polarisation sociale et urbaine, la ruralité est affectée par d'intenses jeux de concurrence et de luttes symboliques pour l'accès aux espaces et pour leur requalification. Les politiques de patrimonialisation par exemple ne sont pas nécessairement des opérations consensuelles, notamment lorsqu'elles contraignent les agriculteurs à adhérer à de nouvelles normes environnementales ou à aménager les espaces, non plus dans une visée productive exclusive, mais esthétique, durable ou adossée à un nouvel usage (touristique notamment).

## **1.2. Nouvelles ruralités et transformations des rapports sociaux**

L'implantation du GRESCO dans deux universités appartenant à deux espaces régionaux où la ruralité est encore forte — le Poitou-Charentes et le Limousin — le confronte à une problématique récurrente liée à l'une au moins des caractéristiques intrinsèques de ces deux régions, à savoir celle de la transformation lente mais structurelle des populations qui habitent leurs territoires, c'est-à-dire qui y vivent (et y consomment), qui y travaillent (et y produisent). Les rapports sociaux s'y modifient en profondeur et de nouveaux types d'interactions s'imposent de l'extérieur aux populations d'origine, en raison même de l'arrivée et de l'installation de nouveaux résidents. L'importation de nouveaux modes et styles de vie questionne le sociologue sur la reconfiguration induite des espaces de vie. Traditionnellement, la superposition de la « vie » et du « travail » s'est opérée dans les familles d'agriculteurs, chez les commerçants, les artisans et chez les petits entrepreneurs. Le monde rural en offre encore de nombreux exemples, et certains quartiers — pourtant investis par de nouveaux groupes en migration ou en mobilité — montrent aussi toute la vivacité « économique » de ce processus ancien d'ajustement. La sociologie du monde rural croise ici celle du monde urbain, puisque le « quartier » est soumis à une logique de mutation (de populations, de groupes, de générations, de styles de vie) qui, de manière analogique, affecte aussi le « territoire rural » (en termes de transmission, de succession et de reproduction des propriétés agricoles, etc.). Une illustration est fournie par la redistribution structurelle de groupes sociaux, en particulier dans le rural urbanisé, proche des petites villes et / ou des villes moyennes.

## **1.3. Services publics, inégalités et accessibilité**

De façon croissante, inégalités et accessibilité se conjuguent sous le poids combiné des fragmentations spatiales et des réformes politiques menées dans différents domaines et services publics : éducation, culture, santé, transports, etc. Ces transformations sociales mettent à mal les objectifs assignés aux services publics de cohésion sociale et d'égalité d'accès. L'enjeu problématique de cet axe est ainsi d'appréhender la question de la transformation des services publics et des nouvelles normes qui les régissent (performance, efficacité, rentabilité) depuis le « bas », c'est-à-dire des reconfigurations à l'œuvre au plan local et des mobilisations de différentes catégories d'acteurs (usagers, élus, collectifs, administrations).

### **Exemples d'enquête 1.1 :**

#### **Les sociétés rurales dans leur droit**

Le développement d'une « raison juridique » dans les sociétés rurales françaises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles permet de réfléchir au travail d'inculcation des formes de pensée juridiques par les juristes, qu'ils soient avocats, magistrats ou membres de ce que l'on appelait la « basoche » (notaires, avoués, huissiers). La définition et la régulation des « illégalismes », les discussions et les litiges liés aux formes de propriété

collective, les affrontements de normes... sont autant de thématiques qui voient les professionnels du droit devenir des médiateurs entre les habitants des sociétés rurales et les normes urbaines et étatiques : étatisation et judiciarisation vont alors de pair. Mais cette recherche sera aussi l'occasion de saisir les stratégies, conscientes ou non, d'adaptation ou de résistance à cet ordre juridique imposé.

### **À la recherche du paysan perdu. Les agriculteurs face aux dispositifs patrimoniaux. Conflits autour des enjeux de la « tradition » au sein du PNR Millevaches**

Cette recherche étudie les phénomènes de patrimonialisation au sein de la Montagne Limousine, en particulier du Parc Naturel Régional (PNR) Millevaches en Limousin. Ce site, sur lequel est implanté le PNR, a hérité d'un « patrimoine » agricole particulier, celui du pâturage extensif. Mais ce paysage a, en grande partie, disparu, suite au boisement du plateau, qu'il soit artificiel (enrésinement) ou naturel (suite à la déprise agricole). Aujourd'hui, de nombreux dispositifs sont mis en œuvre par des organismes de gestion de l'espace comme le PNR, mais aussi le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) du Limousin, pour restaurer les paysages et les pratiques jugés « patrimoniaux ». Un système de primes a été mis en place pour inciter les agriculteurs à adhérer à cette politique. Certains agriculteurs qui ont adopté ce système expriment souvent un malaise car la contribution demandée ne renvoie pas directement à la production agricole, mais à une action symbolique : la création ou l'entretien d'un paysage jugé important parce que « patrimonial ». Cette transformation modifie donc en profondeur le rapport des agriculteurs à leur métier, transformation que cette recherche se propose d'étudier.

### **Le « Pays de Vassivière-en-Limousin » : enquête sur l'aménagement d'un pôle culturel et touristique dans une zone rurale en recomposition**

La dynamique nationale visant à aménager le territoire pour répondre notamment à la désertification des campagnes, est rarement sans susciter des effets sociaux. Le « pays de Vassivière », entité administrative créée de toutes pièces dans les années qui ont suivi la mise en eaux du Lac, recouvre un espace géographique dont l'unification en « pays » constitue en soi une opération liée à des enjeux particuliers. Quelles sont les conditions qui ont favorisé l'invention de ce nouveau « pays » ? Dans le même espace géographique, la question de l'unité ou de la cohérence d'un « territoire » donné se pose en réalité selon une grande diversité de points de vue : entités administratives (communes, communautés de communes, départements, Région), structures d'aménagement (Syndicats Mixtes, Pays), mais aussi réseaux sociaux, et corps de métier (agriculteurs, sylviculteurs, commerçants, employés du secteur associatif...). Ces différentes représentations du territoire et de son usage engagent des perceptions contradictoires, et parfois conflictuelles, quant à son aménagement : sentiment d'opposition entre un espace « pour les touristes » et un espace des locaux, confusions quant au rôle et au fonctionnement des diverses structures de gestion, écart entre la « bonne volonté » d'animation culturelle des associations, souvent portée par des « installés », et la relative indifférence des « locaux ».

### **L'appropriation différenciée de la ville par les jeunes**

Interroger la place des jeunes dans la ville suppose d'entremêler géographie de la ville et sociographie de la jeunesse. C'est s'intéresser à la fois aux évolutions globales qui touchent la société, aux hétérogénéités qui façonnent le social et aux particularités liées à un territoire. En effet, la répartition de la jeunesse, et au-delà celle des catégories d'âges, est très inégale selon que l'on découpe l'espace en régions, départements, en espace rural et urbain et au sein même des différents types d'espaces urbains. Prendre la jeunesse comme porte d'entrée de l'analyse d'un territoire permet donc de mieux saisir les formes et les aspérités de ce mouvement d'ensemble. Le projet est de tenter, sur la ville de Poitiers, un atlas social de la jeunesse en développant deux originalités. D'une part y associer des géographes et des sociologues, contraignant les premiers à prendre au sérieux la déconstruction des catégories sociales et les seconds la représentation cartographique. D'autre part, mobiliser, outre les données institutionnelles « classiques » comme les données de l'Insee, des fichiers rarement utilisés (fichiers CAF, enquêtes IVA-IPA, etc.) ou encore des données produites spécifiquement.

## **Exemples d'enquête 1.2 :**

### **L'autonomie des seniors en Poitou-Charentes**

L'objectif de cette recherche est de faire un état des lieux de toutes les actions entreprises (communications et interventions) en Poitou-Charentes visant à « améliorer » la qualité de vie et à prolonger l'autonomie des seniors sur ce territoire. Trois corpus d'enquête sont envisagés : les personnes

âgées elles-mêmes, les organismes qui communiquent des informations spécifiques sur la préservation de l'autonomie en direction des seniors et leur entourage proche, les organismes de formation qui développent les compétences des communicants et des intervenants concernés. Seront mobilisées dans cette étude la psychologie cognitive (CERCA) et la sociologie de l'action sociale. Les questionnements sociologiques qui animeront cette recherche porteront notamment sur les conditions sociales de réception de tous les types d'informations relatives à la préservation de l'autonomie. La recherche interrogera la part des origines sociales des personnes âgées (niveau d'études, parcours professionnel, etc.) mais aussi la part des paramètres territoriaux (localisation de l'habitat, ruralité « profonde » ou proximité des centres urbains, etc.) et la part des pratiques domestiques et sociales de la personne âgée (spatialité, réseaux de sociabilité, équipement individuel en moyens d'information, degré d'autonomie dans les tâches quotidiennes, etc.).

### **Exemples d'enquête 1.3 :**

#### **Réception, modalités et effets de l'assouplissement de la carte scolaire selon les territoires éducatifs**

Cette recherche se décline en deux parties complémentaires. La première s'intéresse à la réception de la politique d'assouplissement de la carte scolaire et aux modalités de sa mise en œuvre par les responsables locaux. Quelle traduction locale de cette politique ? Quels acteurs concernés ? Comment se redéfinissent dans ce cadre les territoires éducatifs ? La seconde phase de l'enquête s'attache plus spécifiquement à saisir les effets repérables de cette politique en terme de mixité sociale. Elle porte notamment sur les liens complexes entre densité urbaine, fréquence des demandes de changements d'établissements et ségrégations scolaires. En arrière plan de cette recherche, la question posée est celle de l'ouverture des possibles en matière de marché scolaire. Si l'assouplissement de la carte scolaire est censé favoriser une plus grande mobilité des élèves de milieux populaires vers des établissements supposés d'excellence, cette affirmation se traduit-elle en acte ? Cette ouverture relative du marché scolaire n'apparaît-elle pas au contraire comme un analyseur de la captivité scolaire et résidentielle pour nombre d'élèves ? C'est bien la question de la recomposition du service public d'éducation sur les territoires qui est ainsi posée.

#### **La mobilisation des élus de la Creuse : sociologie d'un « haut lieu » des luttes pour la défense du service public**

La naissance de la Fédération nationale des collectifs de défense et de développement des services publics à Guéret en juin 2005 marque l'aboutissement d'une mobilisation engagée dans plusieurs régions par de nombreux élus. La Fédération est structurée autour d'une charte nationale qui redéfinit la notion de « bien public, de besoins et de droits à caractère universel ». Elle insiste sur la « continuité, l'accessibilité et l'adaptabilité » des services publics et prône une « réappropriation sociale des services et entreprises publics privatisés ». Il est à tout à fait remarquable de relever que cette lutte a pris comme point de ralliement la préfecture du département de la Creuse en région Limousin, que l'on peut considérer comme un haut lieu de la désertification des services publics en milieu rural. En 2010, cette lutte a connu un nouvel élan avec la fermeture du centre de radiothérapie de Guéret qui a conduit les élus locaux à faire « sécession avec l'État ». Dans cette recherche, la lutte pour la défense des services publics en milieu rural sera mobilisée comme un analyseur pour comprendre les recompositions problématiques de la notion de service public et ses articulations étroites avec les fragmentations spatiales. Seront également étudiées ses formes particulières de mobilisations émergentes qui dépassent les clivages politiques habituels, entre élus et société civile, entre espaces urbains et espaces ruraux.

[Chercheurs impliqués : Choukri Ben Ayed, Romuald Bodin, Marie-Hélène Jacques, Gilles Moreau, Laurent Willemez]

## **Programme 2 : Pratiques culturelles, patrimoines et politiques de la culture**

Ce programme de recherche se situe au point de rencontre entre sociologie des pratiques culturelles, des patrimoines et politiques de la culture. Si le premier point est consacré à l'analyse de la production et réception des objets culturels, les deux autres envisagent l'objet culture davantage sous un angle politico-administratif. La culture présente dans les territoires plusieurs figures. Elle peut notamment prendre le visage d'une mobilisation centrée sur l'identification, la conservation et la valorisation des biens patrimoniaux. Au-delà des enjeux patrimoniaux, la culture se déploie par la médiation d'un ensemble de politiques dans des domaines variés : cinéma, livre, théâtre, musique, etc. Ce sont ces dispositifs que nous qualifions ici de façon générique sous le vocable de politique de la culture.

### **2.1. Sociologie des pratiques culturelles : production, appropriation, légitimation, reconnaissance**

Les pratiques culturelles sont envisagées ici sous l'angle de la production, de la reconnaissance, de la légitimation et de la catégorisation. Il s'agit également de comprendre et d'analyser la constitution des publics et leur renouvellement.

### **2.2. Sociologie des patrimoines et politiques de la culture**

Certains territoires mettent délibérément en avant la relation entre une identité patrimoniale découverte ou redécouverte (selon la singularité des formes, des styles, des œuvres, des lieux de mémoire, des sites historiques urbains et ruraux, des espaces paysagers, etc.) et les fonctions sociales et culturelles qu'elle remplit : cette forme de « perception collective de soi » liée à différents territoires, finit par s'institutionnaliser, par le biais de régimes juridiques ad hoc (loi sur les monuments historiques, lois sur les sites, loi sur les zones de protection du littoral, de protection urbaine, de conservation paysagère, etc.), d'un réseau administratif d'Etat et des collectivités chargé du « pouvoir de protéger », des services de valorisation culturelle, enfin, grâce à un tissu associatif mobilisé de défense ou de sauvegarde. Dans un registre proche, les territoires sont également le réceptacle de politiques culturelles revisitées. Au-delà du consensus et des fausses évidences qui la fondent : comment peut-on caractériser une politique culturelle ? Si l'on admet qu'une politique publique constitue un nouvel espace de concurrence et de controverses, comment se jouent ces différents registres d'action en matière de culture sur les territoires ? Depuis trois décennies, les politiques culturelles ont connu de nombreuses transformations, passant notamment du registre du national à celui du local à la faveur des lois de décentralisation. Comment les collectivités locales s'approprient-elles ces nouvelles connaissances ? Quelles sont les différentes catégories d'acteurs qui co-produisent, sur les territoires, les politiques culturelles ? Comment se conjuguent leurs intérêts respectifs ? À quelles conditions les politiques culturelles décentralisées parviennent-elles à construire du commun ?

### **Exemples d'enquête 2.1 :**

#### **La littérature « rom/tsigane » : processus d'émergence d'une catégorie**

Le projet de recherche sur les écrivains dits roms/tsiganes et leurs œuvres de création envisage d'analyser la production, la réception et la médiation de la littérature définie socialement comme telle, son émergence et sa légitimation. Un premier temps de cette analyse portera sur un exemple majeur — car le plus connu —, celui de l'œuvre de Matéo Maximoff, « premier » écrivain dit « rom/tsigane ». A travers l'analyse des archives de l'auteur, sa réception savante et profane, le contenu de ses œuvres, il est envisagé d'examiner

les conditions sociales de sa reconnaissance. Mais la définition même de cette appellation « rom/tsigane » ne va pas de soi. Le « problème » du processus de reconnaissance d'une culture dite « autre », ici de produits dits « littéraires », pose d'emblée celui de la construction de sa catégorisation. Sa naturalisation, son invention même est une dimension à questionner. Le malaise éprouvé à la nommer est par ailleurs l'un des indicateurs de la naturalisation en cours. L'analyse du processus de légitimation et du positionnement des écrivains du corpus et du positionnement de leurs productions dans le champ littéraire ne peut se faire sans ce questionnement préalable. Quels intérêts servent et sous-tendent la construction de cette catégorie ? A travers quels supports, dans quel cadre socio-historique et politique cette représentation se construit-elle ?

### **Les pratiques culturelles en territoires**

L'analyse des pratiques culturelles est déjà présente au GRESCO à travers les travaux sur la lecture juvénile, sur les publics des concerts de jazz en Bourgogne, sur l'usage du corps sportif ou encore à propos de l'usage des langues étrangères, enfin sur la réception de l'œuvre de Matéo Maximoff, le premier écrivain dit « Rom », issu d'une culture estimée « non livresque ». Le prochain quadriennal verra aussi se développer trois nouveaux terrains relatifs aux pratiques culturelles. Le premier concerne les pratiques et les consommations musicales, notamment *le jazz*, ainsi que leur inscription comparée sur deux territoires, Paris et la Bourgogne, à l'occasion de festivals et au sein de lieux de diffusion plus institués. Le second a trait à la fréquentation des manifestations culturelles à Poitiers, à partir d'une enquête sur le public et les modes de fréquentation du Théâtre Auditorium de Poitiers. Le troisième concerne une enquête sur le festival de cinéma Henri Langlois. Comme pour le terrain précédent, la question du lien entre culture et territoire est au centre des investigations.

### **L'inégale distribution des ressources linguistiques transnationales**

Les pratiques linguistiques internationales sont ici pensées comme des ressources symboliques et des pratiques culturelles. Depuis la fin du XIXe siècle, la généralisation de la transmission d'une langue de communication transnationale (de plus en plus exclusivement l'anglais) entraîne une redéfinition des stratégies de distinction entre les groupes sociaux. L'excellence tend à être reconnue de plus en plus à ceux qui parviennent à réunir deux modes d'acquisition de l'anglais, l'un lié à la socialisation familiale, l'autre à l'inculcation scolaire. Alors que pour les classes dominantes, l'anglais, tendanciellement appris de façon apparemment insensible, est associé à un style de vie, il tend à être réduit à ses fonctions instrumentales pour le bas de l'espace social. On peut s'intéresser dès lors à la différenciation des modes d'apprentissage de l'anglais selon le public auquel il se destine, contribuant à reproduire la différence entre les groupes sociaux. L'exploitation secondaire d'enquêtes de la statistique publique (Observatoire de la vie étudiante et INSEE, enquêtes « Participation et contacts sociaux », enquête emploi et enquête « Histoire de vies ») devrait permettre, dans un premier temps, de montrer que, contrairement à l'idée reçue selon laquelle tous « les Français sont nuls en anglais », la distribution des compétences déclarées dans les langues étrangères symboliquement dominantes (particulièrement l'allemand et l'anglais) est fortement corrélée à la distribution du capital culturel. La différenciation des modes d'apprentissage sera étudiée de manière ethnographique pour la période contemporaine (cas de l'anglais).

### **Les lectures scolaires et extra-scolaires de lycéens : entre habitudes constituées et sollicitations contextuelles**

Cette recherche porte sur les lectures scolaires et extra-scolaires d'élèves de seconde d'enseignement général ; lectures caractérisées par les textes lus d'une part et les façons de lire d'autre part, c'est-à-dire les façons de donner sens aux textes. Elle articule les démarches et perspectives des sociologies de la lecture, de l'éducation et de l'action ; elle constitue une sociologie de l'éducation qui, sans négliger l'inscription sociale des pratiques, est attentive à la nature et à la construction des savoirs et savoir-faire à l'école, mais aussi hors école et rend compte des conditions de difficultés scolaires ; une sociologie de la lecture qui s'attache aux processus de construction et de mise en œuvre des habitudes, et n'ignore pas l'évolution des enseignements scolaires et les conditions concrètes de l'enseignement pour approcher ce que sont les lectures adolescentes et la lecture légitime aujourd'hui. La recherche s'appuiera sur des entretiens avec des élèves des deux sexes, aux origines sociales variées, sur des entretiens menés auprès de leurs enseignants de français et sur une analyse des instructions officielles, des documents pédagogiques et de certaines copies de français des élèves interrogés.

## **Culture Années 1970-1980 : une professionnalisation générationnelle flexible**

Jusqu'au décret de Jack Lang (Mai 1982), la formation n'apparaissait pas comme spécifique dans l'accès aux professions culturelles. On entrait « dans la culture » pour un emploi, avec une intention plus ou moins floue, lesté d'une formation littéraire plus ou moins aboutie. Dans le décret de 1982, on voit, pour la première fois, apparaître le droit à la formation des citoyens qui veulent en amateur pratiquer le chant choral, maîtriser les instruments de musique de leur choix, se lancer dans l'art chorégraphique et la danse, dans l'activité théâtrale et cinématographique, ou monter des ateliers d'arts plastiques et de dessin, etc. Pour la même période, la décentralisation affecte les équipements et les ressources de formation professionnelle aux métiers de la culture et à la pratique artistique dans les Universités, dans les Conservatoires, les Ecoles nationales, municipales et départementales de musique, les Ecoles d'art, les Ecoles d'architecture et du paysage, les Ecoles d'art appliqué... Enfin, dans la même logique, les politiques de réforme des statuts, des droits d'entrée, des programmes affectant ces établissements caractérisent les deux décennies 1970 et 1980. Sur le territoire, se multiplient alors les conventions pluriannuelles de formation entre le ministère de la Culture et celui de l'Education Nationale, impliquant les Rectorats, les Inspections d'Académie, les Grandes Villes propriétaires des Conservatoires et les DRAC. Le processus de socialisation, joint à l'instabilité consubstantielle à la pratique culturelle même, a conduit la génération de la décennie 1950 / 1960 à entrer « en contrebande » dans le domaine des emplois, métiers et professions culturels et à y faire carrière au cours des années 1970 et 1980. L'objet de cette étude est de savoir comment ces personnes reliées entre elles par des critères objectifs de génération, de formation et d'activité dans le champ du « spectacle vivant » en sont venues à exercer une profession, qui, à tout moment, peut être remise en question, soit dans le cadre de la fin d'un mandat, soit dans le cadre d'une restructuration interne. Les villes de Limoges, de Bordeaux et de Poitiers seront retenues comme terrains d'enquête.

## **Les trajectoires professionnelles des instrumentistes classiques**

Cette étude sur les instrumentistes classiques a pour objectif d'appréhender une profession artistique sous l'angle de la formation d'un groupe professionnel et de l'évolution des acteurs à l'intérieur de celui-ci. Ne voulant pas faire des professions artistiques une spécificité, cette recherche se propose d'utiliser les outils de neutralisation de la sociologie du travail et des groupes professionnels. Cela suppose que soient ainsi mises à jour les conditions sociales d'entrée et de trajectoires probables dans la profession : possibilités initiales d'apprentissage de la musique, critères du choix d'un instrument, modalités du cursus d'études musicales dans les institutions prévues à cet effet, conditions d'entrée sur le marché professionnel de la musique, potentialités d'évolution professionnelle de l'instrumentiste et rapports entre les différents statuts professionnels. Cette analyse démontre alors une perpétuation de la domination des classes supérieures masquée et entretenue tacitement par le discours sur le don. Toutes les analyses sont présentées à partir du prisme du champ de la musique classique dont seront définis les capitaux spécifiques, les éléments structurants, les luttes pour la domination et les enjeux internes.

## **Exemples d'enquête 2.2 :**

### **Les biens culturels, artistiques et patrimoniaux**

Les enquêtes sur les biens culturels, artistiques et patrimoniaux exploreront plus particulièrement la transformation d'une réalité empirique marquée du sceau du passé évoquant l'histoire nationale et / ou locale par les inscriptions et classements politico-administratifs où le « dire » acquiert la force du « faire ». Elles se prolongeront par une analyse de la manière dont les médias s'emparent de la question et comment ils la catégorisent : la lecture journalistique du patrimoine, en effet, illustre la diversité des écritures, des images et des langages auxquels le patrimoine donne lieu et dont il est l'occasion : le discours journalistique pouvant alors le disputer à celui du savant, et le langage du technologique le disputer à celui de l'artistique. A ce titre sera entreprise une analyse de trois grands quotidiens nationaux pour observer comment ils analysent différemment le phénomène, s'ils offrent des rubriques spécifiques pour les classer et les autonomiser ou, à l'inverse, s'ils les comprennent dans un ensemble disciplinairement plus large (comme par exemple celui d'« arts », de « culture », de « traditions », d'« histoire », d'« architecture », de « régions », de « richesse nationale » ou encore de « tourisme culturel »). C'est en quelque sorte le patrimoine dans les filets de l'opinion publique et du journalisme qui sera interrogé.

### **Les observatoires culturels régionaux : les pratiques d'expertises en conflits**

Des observatoires culturels régionaux ont, sous diverses appellations, lentement émergé dans les années 2000 et se sont créés par métamorphoses successives, à partir d'un socle associatif pré-existant, détourné de ses finalités premières de diffusion et de formation « en aval ». La création de ces observatoires est le résultat d'une décision politique appelant la convergence — en des domaines au départ expérimentaux — des actions déconcentrées de l'État (les DRAC) et de celles des Régions (Services culturels). Les décisions qui s'y prennent et les études qui s'y mènent sont placées sous le signe de « l'observation » scientifique du champ culturel territorialisé (régionalement administré), en prenant en vue par exemple l'emploi, l'intermittence, les équipements de diffusion, les institutions culturelles urbaines, les Académies de théâtre et de musique, l'aide au cinéma et au livre, les festivals régionaux, les différentes versions de l'animation du patrimoine local, la sociographie des publics, etc. Ces observatoires, fondés sur des conventions tripartites, ont aujourd'hui tendance à se développer comme des lieux de ressources illustrant à leur manière, dans la sphère de l'art et de la culture, « la gouvernance par les savoirs » et les conflits qui s'y déroulent entre les instances concurrentiellement impliquées. Les aides financières des DRAC et des Régions y sont subordonnées à des résultats statistiques cohérents, et placées sous le contrôle croisé de « commissions permanentes » actives qui, au-delà des « produits savants » fournis à la demande, attendent de ces structures des préconisations (parfois contradictoires) pour la décision et l'action sur le territoire concerné. Les Régions qui seront concernées par l'étude comparative : Limousin, Poitou-Charentes et Lorraine (qui est une région pionnière en la matière).

### **Le cinéma en région : émergence d'une politique culturelle**

Politiques culturelles, affaires culturelles, actions culturelles : la culture, sous toutes ces dimensions, demeure insérée dans une conceptualisation relativement floue. A l'aune de l'intérêt grandissant voué au monde de la culture, il convient de s'attacher à découvrir les enjeux sociopolitiques qui accompagnent son développement. Si, aujourd'hui, la prolifération des activités culturelles est généralisée et entend satisfaire à un processus de démocratisation de l'accès à la culture, il est intéressant d'en étudier les usages locaux. Quels sont les enjeux qui poussent à l'intervention des politiques publiques territoriales : en termes d'insertion sociale, de dynamisme économique et de stratégie politique (à visée électorale) ? Quels sont les enjeux (autres que financiers) pour les artistes de s'engager aux côtés des collectivités locales ? Le terrain mobilisé pour cette recherche est celui du cinéma en région, objet encore peu exploré. Par l'image qu'il véhicule et l'industrie qu'il entretient, le cinéma se présente comme une vitrine non-négligeable pour les territoires qui entendent sacrifier au culte de la représentation. Vecteur d'emplois dans le cadre des tournages ou des festivals, il attire les populations et favorise la renommée de certains lieux, désormais identifiés aux manifestations culturelles qu'ils accueillent.

[Chercheurs impliqués : Sylvain Aquatias, Laurence Ellena, Jean-Pierre Escriva, Ludovic Gausso, Yvon Lamy, Wenceslas Lizé, Francis Marchan, Marie-Pierre Pouly, Fanny Renard]

[Doctorants rattachés à l'axe 3 : Namik Bovet, Joane Chabassier, Fathy Chelly, Marie-Ange Fantrenie, Michel Florentin, Virginie Plumart, Cyrille Rougier, Antoine Veyriras]